

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21231 - 78ÈME ANNÉE

## Mayotte : Opération infamie !

**Darmanin, le premier flic de France, a mobilisé à Mayotte un contingent de près de 2000 policiers et gendarmes pour une vaste opération de «décasage» et d'expulsion de Comoriens considérés comme des clandestins.**



La France tente de faire ainsi diversion pour éviter la contestation de sa politique coloniale qui a fait de Mayotte le département le plus pauvre de France. Non à l'opération Wuambushu !

**Jean Yves PAYET**

### La France « n'arrêtera pas » l'opération « Wuambushu »

L'État français aura beau faire la chasse aux pauvres et les expulser vers leur pays d'origine, il n'empêchera pas de nouvelles arrivées de migrants à Mayotte car c'est la misère dont la France est grandement responsable qui pousse ces pauvres gens à prendre la mer au péril de leur vie.

Darmanin prétend qu'il y aura des relogements.

De qui se moque-t-il ?

Déjà la plupart des Mahorais eux-mêmes vivent dans des conditions effroyables sans eau potable, sans électricité !

En désignant les étrangers comme étant responsables de tous les maux que connaissent les Mahorais, le gouvernement de Macron attise la haine entre les Mahorais et leurs frères comoriens et rajoute de la violence à la violence.

La tension monte entre Paris et Moroni. Alors que les Comores ont fermé leur port aux bateaux français, le préfet de Mayotte a fait part de sa détermination à mener l'opération très controversée de lutte contre l'immigration clandestine, en détruisant les bidonvilles et expulsant les comoriens. En dépit de l'opposition de l'État voisin des Comores.

La France « n'arrêtera pas » l'opération « Wuambushu » (« reprise » en mahorais) lancée à Mayotte au nom de la lutte contre la délinquance, l'immigration clandestine, et les bidonvilles.

« Les opérations (...) de lutte contre la délinquance et contre l'habitat insalubre, avec leurs conséquences sur l'immigration clandestine, on ne les arrêtera pas », a assuré Thierry Suquet lors d'un point presse, sur un parking de Tzoundzou, dans la banlieue de Mamoudzou.

Le représentant de l'Etat français a également dit espérer « *reprendre rapidement* » les rotations de bateaux vers l'île comorienne d'Anjouan. Pourtant les Comores ont refusé l'accostage d'un navire transportant une soixantaine de personnes. Selon le préfet, il y avait notamment parmi ces passagers des « *gens qui rentraient aux Comores parce qu'ils étaient en situation illégale* ».

Pourtant, le ministre comorien de l'Intérieur, Fakridine Mahamoud, s'y oppose toujours. Il a indiqué que « *tant que la partie française décidera de faire des choses de façon unilatérale, nous prendrons nos responsabilités* ».

Il a assuré qu'« *aucun expulsé ne rentrera dans un port sous souveraineté comorienne* ». Le préfet de Mayotte dit de son côté espérer que la situation se résoudra par « *le dialogue* ». « *On a des intérêts communs avec les Comores, qui sont en particulier la sauvegarde de la vie humaine en mer et le contrôle de l'immigration clandestine* », a souligné ce dernier.

Près de 1.800 policiers et gendarmes, dont des centaines de renforts de France, sont exceptionnellement mobilisés à Mayotte pour cette opération controversée, à laquelle le gouvernement n'a pas officiellement donné de date de lancement ni de fin.

Des dénonciations ont été proféré par des habitants, ayant constaté des vols, des fouilles inutiles et des excès de brutalité et de violence excessive. La France prévoit de déloger des migrants en situation irrégulière des bidonvilles de Mayotte, 101e département français, et d'expulser les sans-papiers, en majorité des Comoriens – vers Anjouan, l'île comorienne la plus proche située à 70 km.

Dans les bidonvilles menacés de destructions, habitants et représentants de l'Etat se préparent à la première opération d'expulsion, prévue ce 25 avril à 6heures du

matin. Les deux députés de Mayotte, Estelle Youssouffa (Liot) et Mansour Kamardine (LR), ont apporté leur « *soutien* » à l'opération controversée, la première voyant dans les bidonvilles des « *foyers d'insécurité, de violence, qui abritent les trafiquants et les gangs* ».

A l'inverse, l'association Droit au logement (DAL) a appelé le 23 avril à stopper cette opération « *brutale* » et « *anti-pauvres* » et le collectif « *Uni-e-s contre une immigration jetable* » (UCIJ-2023), qui réunit 400 associations et syndicats, a dit lundi craindre « *des violences et atteintes au droit* ».

## Les Comores refusent l'accostage de bateaux

**Les Comores ont déclaré le 24 avril avoir refusé l'accostage d'un bateau transportant des migrants en provenance de Mayotte, où les autorités françaises ont lancé leur opération anti-migrants "Wuambushu", très controversée.**

Moroni a suspendu le trafic de passagers dans le port où les personnes expulsées sont habituellement débarquées. Le préfet de Mayotte a lui en retour déclaré espérer «*reprendre rapidement*» les rotations de bateaux vers les Comores.

«*Tant que la partie française décidera de faire des choses de façon unilatérale, nous prendrons nos responsabilités. Aucun expulsé ne rentrera dans un port sous souveraineté comorienne*», a déclaré à l'AFP le ministre comorien de l'Intérieur, Fakridine Mahamoud.

«Le port de Mutsamudu (sur l'île comorienne d'Anjouan) n'est pas en mesure d'opérer sur l'embarquement et débarquement de passagers de ce jour jusqu'au 26 avril 2023, date à laquelle nous vous informerons de l'éventuelle reprise des opérations», ont annoncé de leur côté les services maritimes dans une note adressée à une compagnie maritime, consultée par l'AFP.

Le préfet de Mayotte a affirmé que la France «*n'arrêtera pas*» les opérations contre la délinquance et les bidonvilles menées sur ce territoire français de l'océan Indien, alors que des défenseurs des droits humains se sont inquiétés des actions entreprises contre les migrants en situation irrégulière.

«*Les opérations (...) de lutte contre la délinquance et de lutte contre l'habitat insalubre, avec leurs conséquences sur l'immigration clandestine, on ne les arrêtera pas*», a déclaré le préfet Thierry Suquet lors d'un point presse à Tzoundzou, dans la banlieue de Mamoudzou.

Le représentant de l'État a également dit espérer «*reprendre rapidement*» les rotations de bateaux vers l'île comorienne d'Anjouan. La France prévoit de détruire les bidonvilles et d'expulser les Comoriens présents illégalement sur le territoire. Quelque 1800 policiers et gendarmes sont déjà à Mayotte pour l'opération baptisée «*Wuambushu*» du ministre français de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin.

Cependant, de nombreuses organisations attestent que les habitats détruits auront un impact sur les familles, et les enfants nés à Mayotte. De plus, les Comores ont déclaré la semaine dernière ne pas avoir l'intention d'«*accueillir des expulsés issus de l'opération*».

Moroni a multiplié les appels à Paris pour annuler l'opération, disant ne pas avoir les moyens d'accueillir un afflux de migrants. Les tractations de ces dernières semaines avaient laissé planer la possibilité d'un accord de dernière minute. Cependant, la situation n'a toujours pas évolué, et Paris a assuré le maintien de l'opération.

Le président comorien, Azali Assoumani, qui assure depuis février la présidence de l'Union africaine, avait dit espérer «*que l'opération sera annulée*», en reconnaissant «*n'avoir pas les moyens de (la) stopper par la force*».

Les Comores se sont engagées dans un accord signé en 2019 à «*coopérer*» avec Paris sur les questions d'immigration en échange

d'une aide au développement de 150 millions d'euros. De nombreux migrants africains et notamment comoriens périssent régulièrement dans des "kwassa-kwassa" en tentant chaque année de rallier clandestinement Mayotte.

## Manifestation du 1er mai ; Hors de question de faiblir



Sophie Binet (CGT) a affirmé sur BFMTV, le 24 avril, qu'"une centaine de syndicalistes du monde entier viendront nous soutenir". La secrétaire générale de la CGT a salué le fait que l'ensemble des syndicats soient mobilisés pour l'occasion, avec plus de 300 mobilisations prévues en France.

Hors de question de faiblir, la mobilisation se poursuit. La secrétaire générale de la CGT Sophie Binet assure que l'intersyndicale prépare un défilé du 1er-Mai «*unitaire et populaire*», au micro de RMC et BFMTV, le 24 avril.

«*C'est la première fois que tous les syndicats vont manifester le 1er mai, il y aura plus de 300 manifestations sur tout le territoire, ce sera familial, festif*», a indiqué cette dernière. Une centaine de syndicalistes «*du monde entier*» ont été également invités à défiler aux côtés de l'intersyndicale. Les secrétaires généraux de la confédération syndicale internationale sont notamment attendus.

La revendication défendue par la CGT lors de cette manifestation reste la même, le retrait pur et simple du texte : «*Tant qu'on ne retire pas cette réforme, on aura du mal à retrouver une relation de confiance. Il y a une profonde défiance*», a déclaré la successeure de Philippe Martinez. «*Le message est clair, cette réforme est injustifiée d'un point de vue économique (...) et elle est très violente pour des milliers de salariés*», a soutenu Sophie Binet.

Le terme même employé de cette vaste opération spéciale appelée Wuambouchou « *Wua-ambouchou* » qui signifie tuez-les en vieux bantou, est un projet qui s'apparente à un crime contre l'humanité.

Comment comprendre une telle opération spéciale de grande envergure policière, d'un ministre de l'intérieur qui la décline, en destruction d'habitations et à la déportation planifiée des habitants vivant à Mayotte.

Cet ignominieux plan de chasse à l'homme, de familles comoriennes, pour la plupart d'entre eux, nés et vivant depuis des décennies à Mayotte, porte une grave atteinte au droit de l'Homme auxquels la France est attachée s'en enorgueillit.

Les autorités de Mayotte assument vouloir « *nettoyer du comorien* ». Le renfort d'un millier de gendarmes et policiers, dont des membres de la CRS 8, une force d'intervention spécialisée dans les violences urbaines attestent de la férocité et de la cruauté du plan et de son intention à peine avouée. Le Quotidien de La Réunion du 18 avril 2023, note que « *de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer cette opération, comme des personnes soignants, travaillant à Mayotte, des membres d'associations d'aide aux plus démunis et aux étrangers, l'UNICEF ou encore la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), son représentant Jean Marie Burguburu, avait écrit à Gerard Darmanin en lui demandant de renoncer à ce projet, parlant « d'aggravation des fractures et des tensions sociales dans un contexte déjà très fragilisé » et d'atteinte au respect des droits fondamentaux des personnes étrangères dans le cadre d'expulsions massives* ».

- Un grand débarquement est en cours à Mayotte, près d'un millier d'habitations, devront être rasés et leurs occupants délogés. Rien n'est laissé au hasard. « *Une dizaine de spécialistes de l'Agence régionale de Santé ont été spécialement dépêchés sur place pour déclarer les bangas insalubres pour les détruire plus vite* » écrit le Canard enchaîné.

Dès l'annonce de ce « nettoyage » qui vise ouvertement, les originaires des autres îles de l'Archipel, la peur a envahi les populations de ces habitations. Ce sont principalement des enfants, des femmes et des hommes dont, les parents sont originaires de « *là-bas* », en majorité des mineurs maintenus par l'Administration française sans papiers, sans nationalité, désignés par les autorités, « *enfants isolés des rues sans papiers* ». Les éducateurs et les associations tirent le signal d'alarme et craignent une situation catastrophique, sanitaire, psychologique et humaine.

Les centaines d'enfants dont les mamans ont été expulsées manu militari, par les autorités françaises, sont nés et ont grandi sur le sol de l'île de Mayotte, où leurs droits fondamentaux (protection, scolarisation, ...) auraient dû être assurés par les autorités. Ainsi, l'amalgame est facile. Sont-ils devenus tous apatrides chez eux ? Cette situation renvoie aux tristes images des Romyngas chassés de Birmanie.

Alors que, La France signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant, devrait au contraire, promouvoir et protéger les droits de l'enfant, dans le respect de cette Convention, qui énonce dans son protocole que « *les droits des enfants doivent être spécialement protégés et demande à ce que la situation des enfants, sans distinction, soit sans cesse améliorée et qu'ils puissent s'épanouir et être éduqués dans des conditions de paix et de sécurité...* ».

Le cynisme et la brutalité de l'opération Gerard Darmanin, planifiée et annoncée après à la fin du Ramadan, s'annonce comme un acte funeste de déplacement de populations contraire donc, aux droits, universels de l'humanité.

Rappelons que depuis 4 décennies, l'Etat français refuse cette protection aux enfants dits immigrés, sans papiers nés dans les maternités de Mayotte et qui ont grandi sur cette île.



## Antanssyon noute vokabilèr ! Défoi li shoizi son kan san k'ni vé.

**Mézami, mi sorte lir dann Témoignages lindi in lartik dsu Wambushu : normal nout zoinal i pibliye in bonpé d'artik la dsi. Normal pars bonpé d'moune i apréssyé pa ditou in l'opérassyon d'guèr konmsa konte in popilassyon. Mi apréssyé bien so l'artik-la, sof in n'afèr, son tite. Kossa i lé son tite ? Ala li la :**

« *Affrontements entre CRS et délinquants à Tsundzu* »

Pou kossa mi di sa ? Pars noute parti épi noute zoinal Témoignages la touzour demande anou méfyé noute vokabilèr. Pars si ni méfyé pa, i ariv défoi ni pran parti pou lo koté ké ni vé pa.

Alon rofléshi in kou !

Kossa nou noré di si apré in zourné d'frode éléktoral akonpagné par la vyolanss bande nèrvi sou la protèkssyon é ankadré par bande zandarm, polissyé é d'ote militèr, nou l'avé di par égzanp kan noute kamarad Paul Vergès lété matraké pou mor dovan la méri Sin-dni, si nou l'avé parl d'inn sharj bande fors de l'ord, kossa noute militan nora panssé ?

Nou nora zamé parl fors de l'orde pars lété pou pou mète l'orde ké zot té la mé pou

apiyéla politik inzist zo gouvèrnman téi aplike dann l'outre mèr.

Astèr, ni aprann bande jenn laba dann mayotte i apréssyé pa la prézanss bande polissyé pou akonpagn la politik gouvèrnman franssé. Ni sava apèl azot délinkan ?

Pou mwin lo mo i konvien pa ditou. Pou mwin zot i apartien, l'èr ni parl, é dann la sityassion zot i lé lo koté rézistanss.

Rézistanss konte la politik in gran péi néo-kolonyalist la fé sak li la fé dopi dé zané é dé zané é final de konte i déboush zordi dsu la sityassion nou lé dann tériroir Mayotte é pou kontinyé son politik gouvèrnman franssé i angaj ali dann pliss la vyolanss, pliss la répréssyon, avèk lo droi shoizi par li-mèm pou konète kissa lé dann son péi laba, é kissa lé pa dann son péi , kissanéna lo droi d'ète la é kissa na poin lo droi.

In problèm voizinaz, sa i règ rante voizin sirtou pa par l'agréssion, épi la vyolanss bande fors poliss i sorte dis mil kilomète de la, épi i inpoz son loi d'vyolanss...Konm zot i oi lo vokabilèr finalman sa sé in shoi idéolozik, ké ni vé, ké ni vé pa.

A bon antandèr, salu.  
**Justin**

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433